Séances d'évaluation : Dictées

Dictée 1

« Le <u>samouraï</u> est un guerrier japonais qui est au service d'un <u>seigneur</u>, pour lequel il combat. Il est lié à ce seigneur par un code qui exige une <u>loyauté</u> absolue. Seul le samouraï est autorisé à utiliser les armes suprêmes de la guerre. Sur le <u>champ de bataille</u>, il portait un <u>sabre</u> de <u>cavalerie</u>. On lui apprend à ne pas avoir peur de la mort, afin de se battre de façon optimale. S'il est fait prisonnier, le samouraï choisit le suicide plutôt que le <u>déshonneur</u>. »

Dictée 2

« Les jeunes samouraïs sont soumis à des <u>épreuves</u> physiques, comme <u>jeûner</u> ou marcher pendant des heures pieds nus dans la neige. Un samouraï n'a pas le droit de travailler. Il doit se consacrer uniquement à des tâches nobles, c'est-à-dire faire la guerre. Au <u>combat</u>, le samouraï emporte souvent la tête de son <u>ennemi</u>. Le masque qu'il porte est censé <u>intimider</u> l'adversaire par des expressions menaçantes. Un samouraï doit vivre et mourir <u>l'épée</u> à la main. »

Dictée 3

« Au XVII^e siècle, la paix s'installe au Japon, et les samouraïs perdent alors peu à peu leur pouvoir. Les samouraïs sans seigneurs, qu'on appelait les « <u>rônins</u> », <u>arpentaient</u> les chemins et louaient leurs services aux <u>maîtres</u> les plus offrants. D'autres furent obligés de travailler aux champs ou en tant qu'artisans, dans une extrême pauvreté, tout en gardant leur statut de samouraï, qui les place dans le Japon <u>féodal</u> au-dessus des paysans et des marchands. »